

**Demande de remboursement exceptionnel des droits d'inscription  
portant exclusivement sur une inscription à un Diplôme National**

*La demande de remboursement sera examinée par la commission d'exonération pour avis, avant décision du Président de l'Université de Montpellier, laquelle sera adressée directement au demandeur par courrier ou par courriel.*

**Cette demande est incompatible avec une situation d'impayé vis-à-vis de l'Université de Montpellier.**

Civilité :  M  Mme      Nom : ..... Prénom : .....

N° étudiant : ..... Courriel : .....

Adresse postale : ..... Bât..... Apt.....

CP : ..... Ville : ..... Tél : .....

S'agit-il d'une première demande de remboursement exceptionnel ?       oui       non

Formation pour laquelle la demande est formulée (L1, L2, DUT1 etc) : .....

Faculté / Ecole / Institut où l'inscription a été réalisée : .....

Critère justifiant la demande : cocher la situation vous concernant

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> <b>AVEC annulation d'inscription :</b> | <input type="checkbox"/> <b>réorientation hors Université de Montpellier et hors établissement d'enseignement supérieur</b> : fournir la copie du certificat de scolarité de l'établissement d'inscription (BTS, CPGE, grande école, école militaire, établissement privé, établissement étranger...)<br><input type="checkbox"/> <b>entrée dans la vie active ou recherche d'emploi</b> : fournir la copie du contrat de travail ou de l'attestation à Pôle Emploi<br><input type="checkbox"/> <b>problème de santé (empêchement médical à la poursuite des études ; absence de résultats et notes)</b> : fournir un certificat médical établi par un professionnel de santé reconnu par l'Assurance Maladie<br><input type="checkbox"/> <b>difficultés financières</b> : fournir les justificatifs nécessaires à la compréhension de votre situation <i>NB : les difficultés financières <u>sans</u> annulation d'inscription relèvent des services d'action sociale : <a href="https://www.crous-montpellier.fr/aides-sociales/aides-specifiques-ponctuelles/">https://www.crous-montpellier.fr/aides-sociales/aides-specifiques-ponctuelles/</a> et <a href="https://www.umontpellier.fr/campus/bureau-de-la-vie-etudiante/fonds-de-solidarite-et-de-developpement-des-initiatives-etudiantes-fsdi/">https://www.umontpellier.fr/campus/bureau-de-la-vie-etudiante/fonds-de-solidarite-et-de-developpement-des-initiatives-etudiantes-fsdi/</a></i> |
| <input type="checkbox"/> <b>SANS annulation d'inscription :</b> | <input type="checkbox"/> <b>résultats académiques (réussite méritoire en l'absence de bourses d'études)</b> : fournir tous les relevés de notes obtenus dans l'enseignement supérieur français<br><input type="checkbox"/> <b>problème de santé (empêchement médical à la poursuite des études ; résultats et notes à conserver pour l'année en cours)</b> : fournir un certificat médical établi par un professionnel de santé reconnu par l'Assurance Maladie   |

En plus des documents listés ci-dessus, **joindre à ce formulaire les pièces suivantes** :

- copie de la quittance des droits figurant sur le Scol'pass
- une lettre exposant de manière détaillée votre situation, à l'attention de M. le Président de l'Université
- tout autre document que vous estimez indispensable à la compréhension de votre demande
- un RIB à vos nom et prénom ou une autorisation de remboursement à tiers avec le RIB correspondant

**Demande à déposer auprès du service de scolarité de votre Faculté / Ecole / Institut avant le 31/10/2023.**

Fait à ....., le .. / .. / 2023 - Signature de l'étudiant(e) :

**Avis motivé et signature obligatoires** du Directeur de la Faculté, Ecole ou de l'Institut d'inscription :

.....

.....